

COMMUNE DE QUEVY



Déclaration de politique générale 2024-2030

A l'issue des élections communales du 13 octobre 2024 marquée par une volonté des électeurs de changement, une coalition MR + - EDD Les Engagés a proposé au vote du Conseil communal du 02 décembre 2024 un pacte de majorité.

En travaillant sur une alliance large et représentative de la population, la volonté du Collège communal est de développer des projets sur des axes stratégiques durant

A travers la déclaration de politique générale, il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance du programme couvrant la durée du mandat comportant les principaux projets politiques du Collège communal.

La déclinaison des actions se présentera sous la forme d'un plan stratégique transversal (volet externe et interne).

La Déclaration de politique communale doit être entendue comme le Programme de politique générale prévu par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (art. L1123-27 qui stipule : « Dans les trois mois après l'élection des échevins, le collège soumet au Conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques »).

Dans un monde en constante mutation, il est primordial de concevoir des projets ambitieux mais réalistes, en plaçant toujours le citoyen au centre de chaque décision. C'est pourquoi nous avons élaboré un programme qui vous ressemble, un programme dans lequel chacun peut se reconnaître. Car nous sommes convaincus que le changement durable naît avant tout de l'écoute et de la collaboration. Ensemble, nous avons imaginé une commune plus dynamique, inclusive et durable. Notre ambition est simple et forte : aller toujours plus loin pour vous, et avec vous. Cela implique une gestion responsable de nos ressources, des espaces publics plus accueillants, une économie locale renforcée et des services de qualité, adaptés aux besoins de tous. Nous rêvons d'une commune où chacun trouve sa place, où l'innovation est soutenue, et où chaque citoyen peut jouer un rôle actif dans le progrès. Car ce n'est qu'ensemble que nous pourrons relever les défis de demain.

Pour les élus des groupes MR + - EDD Les Engagés, dans un cadre de gestion rigoureuse, la Déclaration de politique générale s'articulera autour de 10 objectifs qui viseront à inscrire QUEVY dans une logique de développement durable avec une vision à moyen et long terme sur la perspective de QUEVY 2050. Cette liste n'est pas exhaustive.

I. Renforcer le cadre de vie de nos villages, la propreté vers un environnement durable et une biodiversité préservée.

II. Gestion dynamique des finances communales.

III. Développement local et soutien aux indépendants.

IV. Une politique sociale dans un monde rural.

V. Préserver un enseignement de qualité sans distinction.

VI. Une véritable culture et encouragement sportif pour tous.

VII. Soutenir nos agriculteurs au quotidien.

VIII. Accompagner les seniors en leur offrant des initiatives variées et des services de proximité.

IX. Soutenir une vie associative pour que nos villages vivent.

X. Une Administration communale modernisée et numérique.

Les objectifs seront travaillés à travers le plan stratégique transversal qui déclinera la Déclaration de politique communale en actions.

Dans l'attente, il est déjà possible de préciser ces objectifs

I. Renforcer le cadre de vie de nos villages, la propreté vers un environnement durable et une biodiversité préservée.

Renforcer le cadre de vie de nos villages à Quévy, c'est agir pour des espaces propres, agréables et respectueux de notre environnement. La propreté de nos rues, parcs et espaces publics est essentielle pour le bien-être des habitants et pour valoriser notre patrimoine rural. Cela passe par des efforts conjoints entre la commune et ses citoyens pour adopter des comportements responsables, limiter les déchets et favoriser le recyclage.

Mais aller vers un environnement durable, c'est aussi préserver et enrichir la biodiversité de nos villages. En protégeant nos haies, nos prairies, nos cours d'eau, nous offrons un refuge précieux à la faune et à la flore locales tout en agissant contre les effets du changement climatique.

À Quévy, cet engagement se traduit par des initiatives concrètes, comme le développement de zones naturelles, la promotion de pratiques écologiques et la sensibilisation de tous à l'importance de protéger notre planète. Ensemble, faisons de nos villages des lieux où il fait bon vivre aujourd'hui, tout en garantissant un avenir durable pour les générations à venir.

Dans la ligne de ce qui est défendu par le Parc Naturel de Hauts Pays, la protection du monde vivant autour de nous est une de nos prérogatives. Il convient de mettre en place des initiatives permettant d'assurer une cohabitation durable avec la faune et la flore typique de la région. Ces démarches gardent toute leur importance à l'heure actuelle, où le déclin de certaines espèces comme par exemples les oiseaux agricoles et urbains, ne montre pas des signes d'amélioration.

Les actions viseront notamment à :

- Développer une Équipe Propreté spécifique au sein du service technique avec un calendrier d'intervention par village destinée à l'usage de la balayeuse.
- Mettre en place et réaliser un plan trottoir et pistes cyclables par village
- Etude sur la mise en place de rues cyclables
- Assurer la création ou le maintien d'une aire de jeux dans chaque village ainsi que son entretien

- Sécuriser les voiries communales : Mise en place de zones de ralentissement dans plusieurs villages notamment à Aulnois, Blaregnies (rue de Sars, rue de l'Aube), Bougnies (rue Louis Piérard), Genly (rue Grande)
- Poursuivre l'opération nids de poule
- Procéder à la réfection de voiries (Réfection de la rue des Chasses, rue Derrière les haies, rue Barbet, rue des Ferrières et différentes voiries à Givry)
- Etudier et initier la création d'un parking poids lourds afin de sécuriser la N6 en partenariat avec la Région wallonne
- Réaliser des actions de préservation de la biodiversité
- Mettre en place le projet d'aménagement de la rue de Pâturages à Givry pour une réduction de la vitesse en concertation avec le SPW
- Fleurir les villages
- Lutter contre les inondations (fossé contre les coulées boueuses et zone d'immersion temporaire à Asquillies + prime à l'achat de batardeau)
- Finaliser la verdurisation des cimetières (Aulnois, Givry, Blaregnies)
- Lutter contre le développement éolien par les voies légales et en sollicitant un moratoire à la Région wallonne.

II. Gestion dynamique des finances communales.

Sur le plan financier, nous avons conscience des défis auxquels notre commune est confrontée ainsi que les charges reportées sur les communes par différents niveaux de pouvoirs. Nous veillerons à une gestion rigoureuse et transparente de nos finances, en optimisant les dépenses et en recherchant des financements extérieurs pour les projets communaux. Et ce avec pour objectif de préserver leur équilibre tout en cherchant des marges de manœuvre pour réduire la pression fiscale. Une commune prospère est une commune capable d'investir dans l'avenir tout en allégeant le poids sur ses habitants.

Ainsi, nous viserons :

- La suppression de la taxe sur les enseignes
- La suppression de la taxe motrice pour les agriculteurs
- Une analyse de la baisse de l'additionnel à l'Impôt sur les personnes physiques (IPP)

III. Développement local et soutien aux indépendants.

Nous disposons de vitrine importante dans notre entité et les indépendants sont nombreux. Nous devons les soutenir notamment à travers leur promotion régulière mais aussi :

- La création d'un business club (groupement des entrepreneurs)

- La remise en place d'un second marché des producteurs sur Givry
- Le renforcement de la collaboration avec le Parc Naturel des Hauts Pays pour la visibilité de notre entité
- Le renforcement de l'accompagnement de toute personne désireuse de créer son activité à Quévy

IV. Une politique sociale dans un monde rural.

Mener une politique sociale dans un monde rural, comme à Quévy, c'est répondre aux défis spécifiques de nos territoires tout en valorisant leurs atouts uniques. Dans un environnement où les distances peuvent isoler et où les ressources sont parfois limitées, il est essentiel de créer des solutions inclusives et accessibles à tous.

A travers les projets du CPAS, véritable bras social de l'Administration communale, il sera proposé de mener à bien les projets suivants :

- Création d'un service de réinsertion sociale avec l'assistance d'un éducateur A1 pour répondre aux besoins de la population et s'axer sur la proximité afin d'apporter une attention particulière aux personnes les plus fragilisées et donner un accompagnement pour toutes les démarches menant à la réinsertion.
- Renforcer l'accueil et l'orientation dite « de 1ère ligne » : mise en place de permanences décentralisées, pour plus de proximité.
- Garantir l'accompagnement et l'intégration des personnes à besoins spécifiques.
- Lutter contre la pauvreté infantile, poursuivre les aides d'accompagnement pour les familles en donnant une attention particulière aux familles monoparentales.

V. Préserver un enseignement de qualité sans distinction.

Préserver un enseignement de qualité sans distinction est une priorité essentielle pour garantir à chaque enfant les mêmes chances de réussir et de s'épanouir. Offrir un cadre éducatif bienveillant et exigeant, c'est investir dans l'avenir de notre commune en formant des citoyens éclairés et responsables.

Cela passe par des infrastructures scolaires adaptées, des outils pédagogiques modernes et un soutien constant au personnel éducatif. Nous devons également veiller à ce que chaque élève, quelles que soient ses origines ou ses particularités, bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins.

Un enseignement de qualité est la clé pour réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale. À Quévy, c'est ensemble, avec les écoles, les familles et les institutions, que nous pouvons construire un système éducatif où l'excellence rime avec l'inclusion, pour que chaque enfant ait les moyens de réaliser ses ambitions.

Nous travaillons pour :

- **Maintien des écoles dans nos villages et rénovation de l'école de Givry**

- Ecole des devoirs, pour permettre à nos plus jeunes de s'enrichir du savoir et du savoir-faire de leurs aînés
- Création d'une ludothèque
- Éducation citoyenne et politique via la création d'un Conseil communal des Enfants
- Développer l'initiation aux langues dès la maternelle.
- Développer des projets pour les enfants ayant des besoins spécifiques tels que la dyslexie, la dyscalculie et le TDAH, avec des dépiages précoces et un soutien adapté.
- Assurer un suivi de l'enfant durant tout son parcours scolaire.
- Réaliser un audit externe des écoles pour vérifier leur fonctionnement et identifier les domaines nécessitant des améliorations.
- Réalisation d'une charte de l'enfance reflétant une volonté forte de placer le bien-être des enfants au cœur des politiques communales. Dans un monde où les enfants sont trop souvent victimes d'inégalités et de négligences, cette charte garantira que chaque enfant de notre commune aura les mêmes opportunités pour s'épanouir, grandir en santé et sécurité, et participer activement à la vie de la communauté.
- Lutte contre le harcèlement scolaire, via des activités de sensibilisation.

VI. Une véritable culture et encouragement sportif pour tous.

Encourageons la culture à Quévy, car elle enrichit notre quotidien, dynamise notre commune et crée des moments de partage uniques. Ensemble, faisons de Quévy un véritable carrefour culturel, où l'art et la diversité trouvent leur place pour inspirer et rassembler tous les habitants.

Le plan stratégique transversal mettre en avant :

- La création d'un programme culturel en collaboration avec les associations locales « la culture on ne la fait pas, on l'est ! »
- La reconnaissance de nos sites culturels par la Fédération Wallonie Bruxelles et l'ADEPS
- La poursuite des chèques sports avec la révision du montant à la hausse pour les prochaines années
- L'organisation d'une soirée « Gala du Sport » avec représentation des espoirs de la Commune
- La promotion de nos clubs sportifs par le biais du bulletin communal, site internet...
- La possibilité de jumelage avec des communes sur de base d'un passé, des intérêts communs ou encore des similitudes de développement

VII. Soutenir nos agriculteurs au quotidien.

Soutenir nos agriculteurs au quotidien à Quévy, c'est reconnaître leur rôle central dans la vie de notre commune et leur contribution essentielle à notre alimentation, à notre économie locale et à la préservation de nos paysages. Leur travail, souvent exigeant et soumis à de nombreux défis, mérite toute notre attention et notre engagement.

Cela passe par des actions concrètes : encourager les circuits courts pour valoriser leurs produits, préserver les terres agricoles face à l'urbanisation, et accompagner les transitions vers des pratiques plus durables tout en respectant leurs réalités. En soutenant nos agriculteurs, nous renforçons aussi notre autonomie alimentaire et l'équilibre de notre écosystème rural.

À Quévy, travailler aux côtés des agriculteurs, c'est garantir un avenir prospère et durable pour nos campagnes. Ensemble, construisons une solidarité locale forte, où l'agriculture reste une fierté et un pilier de notre identité commune.

Nos actions veilleront à

- L'entretien annuel de chemins agricoles en concertation avec les agriculteurs
- Un relai pour une simplification administrative
- Un soutien aux producteurs locaux avec la création d'un label « Terre de Quévy »
- La mise en place de réunions périodiques avec le milieu agricole
- La révision et amélioration de la Charte de la Ruralité pour un mieux vivre ensemble
- encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

VIII. Accompagner les seniors en leur offrant des initiatives variées et des services de proximité.

À Quévy, accompagner nos seniors est une priorité, car ils représentent une richesse inestimable pour notre communauté. En leur proposant des initiatives variées, comme des activités culturelles, sportives ou de loisirs, ainsi que des services de proximité adaptés, nous favorisons leur bien-être, leur inclusion sociale et leur autonomie. Ces actions témoignent de notre engagement à créer un cadre de vie où chacun, quel que soit son âge, se sent soutenu, valorisé et pleinement intégré dans la vie de la commune.

Nous poursuivons les objectifs suivants durant la législature :

- Constitution d'un Conseil consultatif des Seniors
- Lutter contre l'isolement des seniors et maintenir les liens sociaux
- Promotion de l'informatique/ de la familiarisation avec le numérique

- Mesures d'actions pour lutter contre le vol à la ruse avec le soutien de la zone de police
- Création d'un périodique spécifique pour les Seniors afin de les informer et inviter aux différentes activités culturelles, sportives, sociétales ou de loisirs, organisées sur notre entité.

IX. Soutenir une vie associative pour que nos villages vivent.

Les associations locales et les clubs sportifs de la commune de Quévy jouent un rôle essentiel dans la vie de notre communauté. Véritables piliers du dynamisme local, ils offrent des espaces de rencontre, de partage et d'épanouissement pour les habitants de tous âges.

Ces structures favorisent la cohésion sociale en rassemblant notamment des nouveaux habitants. Grâce à une large diversité d'activités proposées, chacun peut trouver une opportunité de s'investir, que ce soit à travers le sport, la culture, les loisirs ou l'entraide.

En soutenant les associations et les clubs sportifs de Quévy, nous contribuons à renforcer le tissu social de notre commune et à offrir un cadre de vie riche et inclusif. Ces initiatives locales, souvent portées par des bénévoles engagés, sont une véritable force pour encourager le bien-être et le sentiment d'appartenance à notre commune.

Participer ou soutenir ces organisations, c'est investir dans l'avenir de notre commune et dans le bonheur de ses habitants. Ensemble, faisons de Quévy un lieu où il fait bon vivre, grâce à l'énergie et à la créativité de nos associations et clubs sportifs locaux.

Nos actions porteront sur :

- L'achat et la mise à disposition de matériel divers, à destination des associations locales
- La sensibilisation des organisateurs à l'accessibilité aux PMR, lors des événements
- Le renforcement des synergies entre les associations mais également avec l'Administration communale
- Le maintien des subsides aux associations

X. Une Administration communale modernisée et numérique.

Les services communaux de Quévy représentent bien plus qu'une simple structure administrative : ils sont la véritable vitrine des actions et des ambitions de notre commune. En offrant des services de qualité, accessibles et adaptés aux besoins des habitants, ils incarnent la proximité, la solidarité et l'engagement qui définissent l'esprit de Quévy.

Qu'il s'agisse de l'entretien des infrastructures, de la gestion des espaces publics, du soutien à la culture et aux sports, ou encore des initiatives en faveur de l'environnement, chaque service reflète la volonté de notre commune de répondre aux attentes de ses citoyens. Ces services sont également le

premier point de contact entre la population et l'administration, jouant un rôle clé dans la satisfaction et la confiance des habitants envers leur commune.

En valorisant les actions menées par les services communaux, Quévy affirme son dynamisme et sa capacité à innover pour améliorer la qualité de vie de tous. Ils sont un levier essentiel pour promouvoir l'image d'une commune accueillante, proactive et résolument tournée vers l'avenir.

Les services communaux, c'est l'engagement au quotidien pour une commune où chacun trouve sa place et se sent accompagné. C'est ensemble, à travers leur travail et notre soutien, que nous construisons une commune à l'image de ses habitants : ambitieuse, solidaire et fière de ses valeurs.

Ainsi nous travaillerons sur :

- Une étude comparative sur la réalisation d'un hôtel administratif « commune CPAS » à Givry
- Le développement de projets via des réunions citoyennes (2x par an)
- La création d'une fonction de médiateur communal
- L'accès aux documents à distance
- La création d'une application QUEVY avec possibilité de télécharger des documents, être informé des manifestations locales, trouver les commerces locaux, informer les services de dépôts sauvages...
- La réalisation de cartes d'identité et documents à domicile pour les aînés et PMR
- L'installation d'énergies renouvelables pour les bâtiments publics (panneaux photovoltaïques et récupération eau de pluie)
- La création d'une communauté d'énergie pour permettre aux habitants d'avoir une électricité moins chère
- La gestion dynamique du personnel communal et renforcement de la proximité avec les citoyens
- Le renforcement des équipes de commissariat de proximité (zone de police Mons-Quévy)

Toutefois il importe de souligner qu'il sera nécessaire et important de terminer des projets initiés ou prévus lors de la précédente législature. A titre d'exemple :

- Finalisation de la piste cyclable en site propre entre Genly et QLP
- Finalisation du Plan d'investissement communal 2022-2024 : (rue de Sars, rue Longsaule, garantir que les riverains de Goegnies ne subiront pas de frais au raccordement de la station d'épuration française)
- Réalisation d'une aire de jeux multisports à Givry et Bougnies
- Finalisation du skate park à Aulnois
- Transformation du parc de Genly avec une sécurisation de son accès pour les piétons et vélos

- Poursuite de l'installation de caméras de surveillance avec la zone de police
- Installation de radar répressif à Blaregnies et radars préventifs dans différents villages
- Finalisation du recyparc en collaboration avec HYGEA (2027)
- Installation de nouvelles caméras pour lutter contre les incivilités et actions dans le Plan local de propreté
- Poursuite des opérations « En mai on évacue les déchets » sur les places communales
- Mise en terre des bulles à verre à Blaregnies, Havay et Bougnies
- Poursuite d'entretien des rénovations des écoles, des préguardiennats et de la crèche
- Mise en place d'un Plan communal de développement rural
- Mise en place d'un plan de mobilité
- Calendrier communal avec les activités des associations et clubs sportifs
- Analyse de la réfection de l'église de Givry en cas d'obtention des subsides par la Région wallonne

Au niveau social :

- Maintien de l'accompagnement au niveau social des personnes en situation de vulnérabilité
- Poursuivre et renforcement de la cohésion sociale et promouvoir l'égalité des chances
- Poursuivre la (re)mise à l'emploi des bénéficiaires d'un RIS via un art. 60 ou un art. 61.
- Développer d'avantage le plan de cohésion sociale, via des partenaires divers.

+++++

En conclusion

Le Collège communal s'engage à travailler dans un esprit d'écoute, de collaboration et de transparence. La gestion communale exige parfois des choix difficiles, mais ces choix seront toujours guidés par l'intérêt général et le bien-être de nos habitants.

Ensemble, avec les membres du Conseil communal, nous pourrons construire un avenir prospère et harmonieux pour notre commune. Les défis ne manqueront pas, mais nous saurons les relever avec détermination et solidarité.

Se fixer des objectifs à 6 ans n'est pas chose aisée. C'est la raison pour laquelle ce programme de politique communale, cohérent, clair et fédérateur connaîtra très certainement des ajustements en cours de mandature